



NEWSLETTER

| Décembre 19

JM+ Jugend und Musik
Jeunesse et Musique
Gioventù e Musica
Giuventetgna e Musica

Mesdames, Messieurs,
Chères amies, chers amis du programme Jeunesse et Musique,

Cette nouvelle newsletter vous informe au sujet de l'avancement et des activités du programme J+M au troisième trimestre 2019. Nous vous prions une fois de plus de la transmettre à toutes les personnes intéressées. Cette newsletter est également disponible sur le site du programme :

www.bak.admin.ch/jeunesse-et-musique

Nous vous souhaitons un joyeux Noël!

Avec nos meilleures salutations,
La direction du programme Jeunesse et Musique

Sommaire

Point sur le programme	2
Formation continue J+M	2
Carte-culture	3

POINT SUR LE PROGRAMME

Le programme continue sa belle progression. Près des trois quarts des personnes admises à la formation ont déjà passé leur certificat de moniteur/monitrice J+M (voir encadré).

À ce jour, 14 modules de base ont déjà été organisés durant l'année 2019 ; ils ont réuni près de 250 personnes. Quatre modules de formation pédagogique (2 FR, 2 DE) et trois de formation musicale (chœur, fanfare FR et DE) ont également été proposés durant cette période et trois modules musique supplémentaires sont encore prévus pour la fin de l'année (fanfare DE et cor des Alpes FR et DE).

Le nombre de demandes pour les cours et camps continue lui aussi de croître de manière réjouissante : fin septembre 2019, le nombre de demandes déposées égalait déjà celui comptabilisé durant toute l'année précédente.

FAITS & CHIFFRES

945 moniteurs et monitrices certifiés

Plus de **1 740 demandes de contribution** déposées pour des cours et camps J+M

33 258 enfants et jeunes ont déjà pris part à une offre J+M

FORMATION CONTINUE J+M

Thèmes et dates

Les formations continues J+M peuvent porter sur les thèmes suivants :

- Compétences musicales et artistiques
- Compétences pédagogiques et didactiques
- Organisation de projet axée sur J+M
- Psychologie et société

Informations pour les moniteurs/monitrices J+M

Jusqu'au milieu de l'année 2020 les moniteurs/monitrices J+M recevront une invitation individuelle dans le but de s'inscrire à une journée de formation continue J+M. Élément déterminant pour une invitation est la date de votre certification J+M.

A partir du milieu de l'année vous pourriez vous inscrire personnellement à une journée de formation continue J+M par la nouvelle base de donnée J+M. D'autres informations suivront.

Principes de la formation continue J+M

La formation continue J+M comprend trois volets :

- la journée de formation continue J+M est organisée par la direction du programme ; elle est obligatoire pour tous les moniteurs et monitrices ;
- les offres de formation continue proposées par les organisations faïtières et hautes écoles de musique ainsi que par les hautes écoles pédagogiques sont annoncées sur le site du programme et cofinancées par l'OFC ;
- les formations continues suivies de manière individuelle sont reconnues par le programme J+M, mais ne font pas l'objet d'un soutien financier.

Les moniteurs et monitrices J+M sont tenus de suivre au moins deux jours de formation continue chaque trois ans ; l'OFC peut accorder une contribution pour un maximum de trois jours. Les personnes ne pouvant pas s'acquitter de cette obligation (et plus particulièrement de la participation à la journée de formation continue J+M) dans les délais prescrits **bénéficieront d'une prolongation du délai afin de tenir compte de la phase d'introduction.**

Les associations faïtières nationales, hautes écoles de musique et hautes écoles pédagogiques qui collaborent avec le programme J+M peuvent dès à présent développer des offres ou demander la reconnaissance de leurs formations existantes comme modules de formation continue J+M. Pour ce faire, veuillez contacter l'organe d'exécution.



Nouveau partenariat entre le programme J+M et la CarteCulture

Les institutions et organisations responsables de cours et de camps J+M peuvent proposer des rabais allant de 30 % à 70 % sur leurs prix ordinaires pour les titulaires de la CarteCulture. Elles facilitent ainsi l'accès de ces personnes aux activités musicales.

Le manque à gagner résultant des rabais accordés est assumé à parts égales par l'organe responsable de l'offre en question et par le programme J+M.

Dans la pratique, comment dois-je procéder en tant que moniteur/monitrice J+M ?

- Discutez avec votre organe responsable afin de déterminer si votre offre J+M sera accessible aux participants dotés d'une CarteCulture.
- Si l'organe responsable est intéressé par cette possibilité, il conclut un contrat avec le bureau CarteCulture compétent (la liste des bureaux régionaux est disponible sur le site de J+M).
- Le bureau régional présente les offres J+M concernées sur son site web et informe les bénéficiaires de la carte au moyen d'une newsletter.
- Lorsque vous présentez et annoncez votre cours/camp, mentionnez également l'offre CarteCulture. > Vous pouvez aussi obtenir du matériel d'information ad hoc auprès des bureaux CarteCulture !
- Les enfants disposant d'une CarteCulture joignent une copie de leur carte d'identité à leur inscription.
- Au moment du décompte, le programme J+M rembourse la moitié du manque à gagner à l'organe responsable.



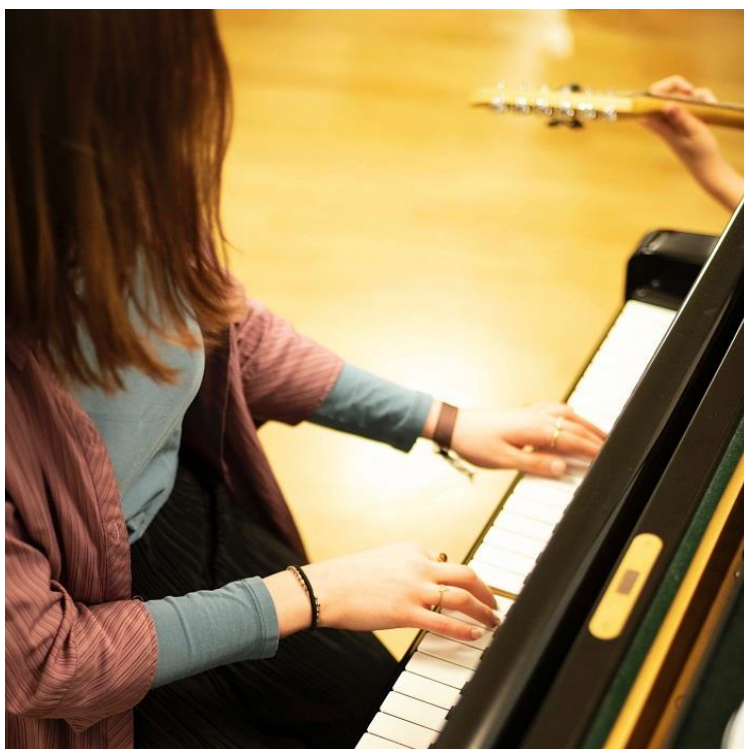
Participation à la vie culturelle — notre objectif !

La pauvreté restreint souvent la participation à la vie sociale et culturelle. La CarteCulture de Caritas lutte contre ce phénomène en permettant à quelque 96 200 personnes de prendre part à une sélection de 3 200 offres culturelles, éducatives et sportives.

La CarteCulture veut renforcer son engagement en faveur de l'égalité des chances dans les activités culturelles et permettre aux enfants et aux jeunes touchés par la pauvreté de vivre de précieuses expériences musicales.

Agir en synergie grâce au partenariat

En tant que partenaire de la CarteCulture, vous pouvez contribuer à promouvoir la pratique musicale d'enfants et de jeunes socialement défavorisés. Accordez une réduction de 30 % à 70 % sur les cours et camps J+M que vous organisez et ouvrez-en ainsi les portes aux bénéficiaires de la CarteCulture.





CONTACT

L'organe d'exécution répond volontiers à toute question concernant le programme J+M :

Programme J+M, c/o Res Publica Consulting AG,
Helvetiastrasse 7, 3005 Berne | tél. +41 31 521 46 02

jugend-und-musik@rpconsulting.ch
www.bak.admin.ch/jeunesse-et-musique